



# MONTENEGRO

## Numéros utiles

L'ambassade de France est installée depuis le 1er janvier 2007 à l'adresse suivante : Atinska 35 - 81000 PODGORICA. Ce bâtiment, situé près du centre (3 mn en voiture, 20 mn à pied) se trouve dans le quartier de Podgoricom (on y arrive en prenant la route de Belgrade et en tournant à gauche avant le pont du chemin de fer, en suivant le panneau "European Agency for Reconstruction". En haut de la rue, prendre à droite et continuer jusqu'au drapeau français).

Téléphone/fax : (+382) 81 655 348 Adresse internet : [ambafrance@ambafrance.cg.yu](mailto:ambafrance@ambafrance.cg.yu)

Les bureaux sont ouverts, du lundi au vendredi, de 9h à 13h, et de 15h à 18h.

Le Centre Culturel Français est installé, depuis le 20 décembre 2007, au centre de la vieille ville, à l'adresse suivante : Goika Radonjica 32 - Stara Varos - 81000 PODGORICA.

Téléphone : (00 382) 81 621 339 - Fax : (00 382) 81 639 770- Adresse internet : [contact@ccf.cg.yu](mailto:contact@ccf.cg.yu)

Les bureaux sont ouverts, du lundi au vendredi, de 8h 30 à 17h.

SAMU : 94. L'hôpital central de Podgorica ("Bolnica" - prononcer "bolnitsa") se trouve en direction de l'aéroport ("aerodrom"), sur la route de Petrovac.

Police : 92

Pompiers : 93

Etat des routes : (081) 234 999

Taxis à Podgorica : 97000

(Pour tous ces numéros, la connaissance des langues étrangères n'est pas garantie. Il est recommandé de faire téléphoner un monténégrin).

Aéroport Podgorica : (081) 242 912

Aéroport de Tivat : (082) 671 337

Monténégro airlines : 9804 ou (081) 664 411

Jat airlines : (081) 664 730 / 664 740

Ambassade du Monténégro à Paris : 216 boulevard Saint-Germain 75007 PARIS Téléphone : +33 1 53 63 80 30 Fax : + 33 1 42 22 83 90 Adresse internet : [ambasadacg@orange.fr](mailto:ambasadacg@orange.fr)

## Dernière minute

Le Monténégro est un Etat indépendant depuis le 3 juin 2006. Auparavant déjà doté d'institutions, de lois et règlements, d'une monnaie et de services de douanes spécifiques, le nouveau statut du pays ne modifie en rien les conditions d'entrée et de séjour des ressortissants étrangers. Une ambassade de France est installée à Podgorica depuis le 1er janvier 2007 ; ses services sont encore limités : elle ne traite pour l'instant que les cas urgents de dépannage ou secours aux Français en difficulté, soit sur place -dans la mesure de ses moyens-, soit par l'intermédiaire de l'ambassade de France à Belgrade dont la section consulaire est compétente pour le Monténégro.

Pour tout ce qui concerne les affaires consulaires courantes (inscription au registre des Français, délivrance de passeports, de cartes nationales d'identité française, établissement des actes d'état civil, etc.) nos compatriotes sont invités à s'adresser directement à l'ambassade de France en Serbie : Pariska 11 - 11000 BELGRADE - Téléphone/Fax : (00381) 11 302 35 00 - courriel : ambafra\_1@EUnet.yu

## Sécurité

Le Monténégro est un pays plutôt sûr, s'agissant de la petite délinquance. Cela ne dispense évidemment pas le voyageur de prendre les précautions d'usage valables partout (pas de marque extérieure de richesse ostentatoire, laisser les sommes importantes d'argent dans le coffre de l'hôtel, éviter de retirer de l'argent des distributeurs la nuit dans les rues isolées, garer si possible la voiture la nuit dans un parc de stationnement surveillé, etc). Comme partout, il est conseillé de conserver une photocopie de son passeport en un lieu différent de l'original, cela aidera en cas de perte.

Les principaux dangers auxquels le voyageur est exposé sont l'insécurité routière, compte tenu de la signalisation parfois déficiente et du comportement de certains conducteurs, ainsi que le risque sismique (cf. infra). Aucune région n'est à déconseiller a priori. Il est toutefois recommandé d'être davantage prudent dans les zones frontalières isolées.

### Risque sismique :

Le Monténégro se situe dans une zone sismique. Le dernier séisme de forte ampleur remonte à 1979 sur la côte monténégrine (Kotor, Budva, Bar). De légères secousses telluriques sont ressenties plusieurs fois par an ; elles n'occasionnent en général aucun dégât. Pour obtenir plus d'informations sur la conduite à tenir en cas de séisme, vous pouvez consulter la fiche réflexe de ce site consacrée à ce sujet, rubrique " A savoir ".

## Transport

### Infrastructure routière

Le réseau routier est de qualité moyenne, mais les grands axes sont généralement très corrects. Compte tenu de la géographie, les routes sont souvent sinueuses. En montagne, après une forte pluie, la chaussée est parfois jonchée de pierres tombées des parois. Les barrières de sécurité ne sont pas toujours en bon état. Les travaux ou zones dégradées sont rarement correctement signalés. Les animaux divagants sur la chaussée (vaches, moutons, chèvres) sont courants sur les routes secondaires. Sur les grands axes, la signalisation routière, toujours en caractères latins, est en général claire ; ce n'est pas toujours le cas sur les petites routes. En hiver, les

routes secondaires sont souvent obstruées par la neige et les cols élevés sont fermés.

Il n'y a pas d'autoroute au Monténégro. Le tunnel de 4 km qui relie depuis 2005 Podgorica à la côte adriatique est à péage (2,50 euros), de même que le bac qui traverse la bouche de Kotor. Les contrôles de police sont fréquents, tant en ville que sur route. L'oubli d'allumer les feux de croisement, y compris le jour, les ceintures non bouclées et l'usage du téléphone portable sont réprimés. Le stationnement libre n'est pas favorisé. Il existe à Podgorica et dans les stations du bord de mer des parcs payants et gardés. Les voitures de marques françaises sont nombreuses au Monténégro. Il existe un réseau correct de concessionnaires.

### **Taxis**

Les taxis sont abondants et bon marché mais la connaissance de langues étrangères peu fréquente.

### **Location de voitures**

On peut louer facilement des voitures sans chauffeur dans les aéroports et dans les zones touristiques. Si l'on veut passer la frontière, s'assurer avec le loueur que cela est possible et qu'il fournit une carte verte.

### **Réseau de bus**

Le réseau d'autocars couvre la totalité du pays.

### **Réseau ferré**

Il existe une ligne de voyageurs Bar - Podgorica - Bijelo Polje - Belgrade.

### **Réseau maritime**

Des liaisons régulières et saisonnières desservent le port de Bar depuis Bari et Ancone (Italie) notamment.

### **Transport aérien**

Il existe deux aéroports internationaux : Podgorica et Tivat. Ce dernier, sur le littoral, est relié deux fois par semaine à Paris par vols directs de Monténégro Airlines (vols fréquemment déprogrammés en hiver, se renseigner). Podgorica est en outre relié au reste de l'Europe et du monde via Belgrade (quatre vols quotidiens par Monténégro Airlines et Jat), Ljubljana (Adria) et Vienne (Austrian Airlines). La taxe d'aéroport, qu'il fallait acquitter à un guichet de l'aéroport avant l'embarquement, est maintenant incluse dans le prix du billet. Une autre solution pour se rendre au Monténégro est de passer par l'aéroport de Dubrovnik (relié à Paris presque tous les jours) en Croatie, proche de la frontière monténégrine. Taxis et locations de voitures disponibles.

## **Entrée / séjour**

### **Séjour**

Il est rappelé que tout étranger se rendant en visite au Monténégro et qui est hébergé chez des particuliers doit déclarer sa présence au commissariat du quartier de la ville où il réside.

### **Visas**

Il n'y a plus depuis le 1er juin 2003 d'obligation de visa pour les citoyens originaires des pays de l'Union européenne pour entrer au Monténégro pour des séjours inférieurs à 90 jours. Un passeport valide durant toute la durée du séjour suffit. Dans certains cas, notamment dans le cadre de voyages en groupes, l'entrée au Monténégro avec une simple carte d'identité est en principe possible. Toutefois, pour éviter des problèmes à la frontière, la possession d'un passeport est vivement recommandée.

Par ailleurs, tous les pays frontaliers sont également accessibles sans visa depuis le Monténégro aux Français et à la plupart des ressortissants de l'Union Européenne. Les agences de voyages locales proposent aux touristes étrangers séjournant au Monténégro des excursions dans ces pays. Consulter les fiches conseils aux voyageurs pour ces pays.

### **Autres recommandations**

Il est recommandé de vérifier que la validité de votre passeport couvre au moins la durée de votre séjour au Monténégro et de prendre avec soi sa carte nationale d'identité.

Les résidents étrangers en France qui voyagent avec leurs enfants mineurs doivent obligatoirement être munis d'un DCEM (document de circulation pour étrangers mineurs) ou d'un titre d'identité républicain, obtenu auprès de la préfecture, qui permettent aux mineurs étrangers de franchir la frontière et de rentrer en France sans visa.

Il est vivement recommandé de contracter auprès des assurances concernées un contrat spécifique d'assistance (Europ Assistance, Inter Mutuelles Assistances...).

Pour les ressortissants étrangers ou monténégrins vivant à l'étranger, l'entrée et / ou la sortie de devises sans déclaration, ni certificat bancaire, est limitée à 2000 (deux mille) euros. Un montant supérieur doit être déclaré (et accompagné du certificat bancaire d'achat des devises) sous peine de confiscation.

Pour toute information complémentaire, il est conseillé de prendre l'attache de l'ambassade de l'Etat du Monténégro en France avant tout départ.

### **Hébergement**

Il existe un bon réseau hôtelier, tant à Podgorica que dans les zones touristiques.

## **Santé**

Le Monténégro n'a pas été directement touché par l'épidémie de grippe aviaire. Il n'y a pas de maladie endémique particulière. Comme partout, il est toutefois recommandé aux voyageurs de prendre les précautions d'usage (éviter le contact avec les volailles, éviter de consommer des produits alimentaires crus ou peu cuits, se laver régulièrement les mains). L'eau du robinet est généralement potable (vérifier localement).

L'équipement hospitalier et les services d'urgence sont de qualité moyenne. Il est conseillé aux voyageurs de souscrire une assurance rapatriement et de rentrer en France pour les traitements autres que de premiers secours.

## **Compléments**

### **Téléphone**

L'indicatif du Monténégro est désormais le 382. L'indicatif local (081 pour Podgorica) n'a pas à être composé lorsqu'on appelle d'un poste fixe à l'intérieur de la zone. Le téléphone cellulaire couvre tout le pays. Il fonctionne avec le système GSM, de sorte que les appareils français fonctionnent si on a un abonnement international. On accède au réseau national par le préfixe 0 et à l'international en composant le 00. Le réseau fixe comme le cellulaire fonctionnent parfaitement et l'accès à internet ne pose pas de problème.

### **Heure et climat**

Le Monténégro a la même heure légale que la France, tant en hiver qu'en été.

Le climat est méditerranéen sur la côte, méditerranéen dégradé à Podgorica (hivers davantage pluvieux, étés plus chauds), hivers froids et étés frais dans les régions élevées.

### **Parcs nationaux**

Il existe quatre parcs nationaux : le Durmitor (NW), la montagne Biogradska (N), le Mont Lovćen (près de Cetinje) et le lac Skadar. L'entrée est le plus souvent libre. Les deux premiers sont équipés en hiver de stations de ski. Partout, la chasse et la pêche sont interdites ou réglementées (se renseigner localement).

### **Législation locale**

Le taux d'alcoolémie au volant autorisé est de 0g/l pour les professionnels et 0,5g/l pour les particuliers. La consommation de drogues est interdite et punie de peines d'emprisonnement sévères et de lourdes amendes.

### **Assurance**

La carte internationale d'assurance automobile (carte verte) est valable au Monténégro et couvre au tiers. Pour une assurance " Tous risques ", vérifiez auprès de votre assureur que la couverture qu'il vous propose s'étend au Monténégro.

### **Divers**

La monnaie en usage au Monténégro est l'euro. Les voyageurs venant de la zone euro peuvent donc payer comme dans cette zone. Il y a de nombreux distributeurs automatiques. La langue locale est la version iékavienne du "serbo-croate", localement appelé "monténégrin" ou "serbe". Elle peut s'écrire en caractères latins ou cyrilliques, indifféremment connus par tous. Le latin tend à l'emporter dans le Sud et le cyrillique dans le Nord. Près de la frontière, l'albanais est en outre souvent utilisé.

Le Ministère des Affaires étrangères et européennes ne peut, en aucun cas, être tenu responsable d'incidents qui pourraient survenir lors d'un voyage. Les informations contenues dans les pages du site internet sont susceptibles de modification et sont données à titre d'information. Il est rappelé qu'aucune région du monde ni aucun pays ne peuvent être considérés comme étant à l'abri du risque terroriste.